

50^e ANNIVERSAIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES FRANCE-URSS

Valeur : 1.20 F

Couleurs : bleu, rouge, jaune

25 timbres à la feuille



Dessiné par René DESSIRIER

Gravé en taille-douce
par Claude DURRENS

Format vertical 27 x 48
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 22 novembre 1975; à PARIS;

générale, le 24 novembre 1975.

La première révolution russe de février 1917, suivie de l'abdication de l'empereur, des deux retours successifs de Lénine, de l'élection des soviets à majorité bolchevique, avait abouti la même année à la prise du pouvoir, par le gouvernement des commissaires du peuple, lors de la révolution d'octobre.

Celui-ci ne fut pas reconnu par les Alliés, d'autant que la paix séparée, conclue avec l'Allemagne à Brest-Litovsk le 3 mars 1918, mettait fin à l'alliance franco-russe qui constituait une des bases de la politique européenne depuis un quart de siècle.

Cependant, le nouveau régime, qui prenait, le 6 juillet 1923, le nom d'Union des Républiques socialistes soviétiques, triomphant de ses adversaires et donnait des preuves de sa solidité, tandis que sa présence aux conférences de Gênes, de La Haye et de Lausanne avait déjà valeur de reconnaissance de fait.

En France, la commission des Affaires étrangères avait entendu, dès 1920, Barthou désapprouver une politique isolationniste à l'égard de la Russie nouvelle. Édouard Herriot y avait effectué en 1922 un voyage d'étude, et en septembre 1924, le sénateur Anatole de Monzie avait déclaré aux *Izvestia* que des « relations économiques franco-russes étaient impossibles sans rapports diplomatiques ».

La reprise des relations entre les deux pays fut favorisée par les élections législatives générales de mai 1924 qui amenèrent au pouvoir le Cartel des Gauches. Ayant fait examiner la question par une commission interministérielle, Herriot, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, adressa à Tchitchérine le télégramme historique du 28 octobre 1924 :

« Le Gouvernement de la République, fidèle à l'amitié qui unit le peuple russe et le peuple français, reconnaît *de jure* le Gouvernement de l'U.R.S.S. comme le gouvernement des territoires de l'ancien Empire russe et, dans ces territoires, comme le successeur des précédents gouvernements. »

Ce fut le point de départ de développements dont les étapes furent les pactes de non-agression en 1933, d'assistance mutuelle en 1935, puis, après une interruption au début de la dernière guerre, la reconnaissance des Forces françaises libres par le gouvernement soviétique dès le 26 septembre 1941.

La déclaration franco-soviétique, rédigée au mois de juillet 1966 à la fin du voyage du général de Gaulle à Moscou, devait poser les bases d'une étroite coopération entre les deux pays, dans les domaines politique, économique et culturel.

